



Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

Une solution qui bénéficie à toutes et tous.

Simple et gratuite, la dématérialisation de votre dossier est possible depuis le site web :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect?](#)

ou

Je me connecte avec mon compte

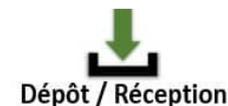
E-Mail

Mot de passe

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

[Se connecter](#)

- 1 Connectez-vous avec votre compte **FranceConnect** ou en créant un compte.
- 2 NetSVE* vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...)
* SVE = Saisine par Voie Électronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc...)
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.



En ligne

